

INFORMATIONS POUR LA NAVIGATION PENDANT L’ETE 2009

La AULA vous remet bénévolement ce Guide Plaisance 2009 mis à jour par la DDEA et le SILA. Par cette distribution, la AULA tient surtout à vous informer des règles de bonne conduite à respecter vis à vis des pêcheurs amateurs, qui se sont montrés exaspérés par des bateaux à moteur passant très près de leur embarcation, ou croisant même les lignes de traîne...

D’une façon générale, naviguez et skiez à plus de 100 m d’une barque de pêche et d’autres embarcations...

Concernant surtout le WAKE-BOARD et le WAKE-SURF :

Au cours de réunions sous l’égide du SILA au cours de ce printemps, avec la présence de # 40 associations plus ou moins concernées par la « vie du lac », le sous-Préfet, J-B.Raphy, a souligné que l’irruption récente, puis la très forte augmentation de la pratique du wake-board et surtout du wake-surf (vagues très hautes) cause une gêne certaine à d’autres usagers du lac (pêcheurs, pédalos et petites embarcations, et riverains). De plus la pratique de cette « glisse » par une jeune génération qui reproduit sur le lac une « ambiance musicale » comparable à celle des snow-parks a donné un argument de plus contre les bateaux aux pêcheurs et à d’autres usagers. En 2008, de nombreuses plaintes ont été déposées auprès des Maires, qui eux mêmes ont transmis au Préfet, puisque le lac est un domaine public sur lequel s’exerce l’autorité de l’Etat !

Sans vouloir « sévir » avant de savoir, le sous-Préfet a demandé aux services de l’Etat (gendarmerie lacustre, DDEA, DDJS,...) de mettre sous surveillance ces activités de glisse , W-Board et W-Surf pendant l’été 2009, pour évaluer le niveau de sa nuisance ; et pour éventuellement envisager des mesures administratives applicables en 2010.

A bon entendeur, Salut !

Concernés au premier rang, les Professionnels de la glisse des ski-clubs du lac, qui enseignent le wake-board et le wake-surf, ont décidé d’appliquer un code de bonne conduite :

- **S’écarter le plus possible des barques de pêcheurs ;**
- **Tracter les pratiquants de W-Board et de W-Surf dans le milieu du lac, et dans le sens transversal , Est / Ouest et retour, pour que les vagues s’étalent dans la longueur du lac ;**
- **Eviter en conséquence de tracter dans le sens longitudinal du lac Nord / Sud et retour. Ainsi les vagues se propagent moins directement vers les rives ;**
- **Ne pas diffuser de musique pendant la pratique de W-Board et de W-Surf ;**

ADAPTEZ VOTRE PRATIQUE DE W-BOARD & W-SURF AU CODE DE BONNE CONDUITE DES PROFESSIONNELS DE LA GLISSE !!!

ADHEREZ A LA AULA : La AULA participe aux 4 commissions (Mouillages écologiques, nouveaux modes de propulsion, roselières & HAP & PCB, études économiques des activités motorisées) mises en place par le SILA pour le projet « Lac et Perspectives ».

Si vous désirez recevoir le compte rendu de ces travaux et d’autres informations, **adhérez à la AULA !** en postant votre bulletin d’adhésion situé au verso de cette feuille. Et joignez un chèque de 10 € pour votre cotisation annuelle 2009.

Dans cette attente, la AULA vous souhaite une bonne navigation en 2009.

Le président de la AULA

Madame, Monsieur,

Rappel : La AULA est une association Loi 1901 déclarée auprès de la préfecture de Haute Savoie en date du 2 décembre 1992. Son objet est : *la défense et la préservation des droits des utilisateurs du lac d'Annecy.*

Le nombre de ses adhérents est de l'ordre de 150 personnes.

Créée au moment où un groupe de pression demandait une restriction de navigation des bateaux à moteur, cette association est restée vigilante à toute menace de limitation des droits des utilisateurs.

Elle est intervenue plusieurs fois auprès des « autorités » pour donner son avis sur la mise en place de réglementations.

Chaque année, en début d'été, la AULA a renouvelé à ses membres les recommandations de prudence et de respect absolu de la réglementation en vigueur.

En 2008, le bureau de l'association ALP (Annecy Lac Pêche) a été particulièrement virulent par voie de Presse en alléguant que les bateaux à moteur étaient responsables de tous les maux :

- Diminution des surfaces des roselières ;
- Présence d'HAP dans l'eau du lac ;
- Navigation trop intense de bateaux perturbante des actions de pêche ;
- Etc.

La AULA a alors constitué un dossier « *Les utilisateurs du lac (AULA) ne veulent pas être les BOUCS EMISSAIRES de la disparition des féras !* » et a décidé la diffusion de ce dossier à toutes les « autorités » concernées par le Lac, en demandant qu'il soit répondu scientifiquement à 12 questions se rapportant à la « santé du lac ».

De nouveaux élus aux municipales de 2008 ont pris le problème à bras le corps. Et déjà en 2009, la communication de résultats établis par des scientifiques démantèlent les principales allégations antérieures de l'ALP.

Vous recevrez les comptes rendus de ces travaux lorsque vous adhérez à la AULA.

Dans l'attente de vous accueillir comme adhérent de la AULA.

Le Président

Adhésion et versement de votre cotisation 2009 à retourner à

AULA chez GIRALP 34 rue des Marquisats 74000 ANNECY courriel :jc.buffin@laposte.net
--

Je soussigné **NOM**..... **Prénom**.....
N°..... ;Rue.....
Code postal..... **VILLE**.....

+ votre adresse e.mail :.....

- adhère à l'AULA pour l'année 2009
 Je joins un chèque de 10 €uros à l'ordre de AULA, pour acquitter ma cotisation 2009

Fait à ; le.....+ Signature.....